



Cours de formation continue en construction rurale 2024

Le cours en construction rurale offre aux participants la possibilité de combiner formation et perfectionnement avec un échange actif d'informations et d'opinions dans l'ensemble de la branche. Les thèmes principaux suivants vous attendent :

- Changement dans le cadre général : Aménagement du territoire et coûts de construction
- Bâtiments et équipements pour l'élevage de porcs
- Systèmes d'élevage et bien-être des animaux
- Énergie : Situation des installations photovoltaïques - Mesures en faveur de l'efficacité énergétique et programmes de soutiens
- Mesures techniques de construction pour réduire les émissions dans les bâtiments d'élevage

Une visite de postes donne en outre un aperçu du dimensionnement et de la sécurité de construction des silos d'ensilage, du chauffage efficace sur le plan énergétique des nids de porcelets ainsi que de la planification et de l'exploitation des installations de biogaz.

La 59e assemblée générale de l'ALB-CH est intégrée dans le programme.

Date : Mardi 05 et mercredi 06 novembre 2024

Lieu : Strickhof, Eschikon 21, CH-8315 Lindau ; [+41 58 105 98 00](tel:+41581059800), info@strickhof.ch

Direction du cours : Beat Steiner, AGRIDEA, beat.steiner@agridea.ch
Claude Gallay, AGRIDEA, claud.gallay@agridea.ch
Michael Zähler, AGROSCOPE

Numéro du cours : 24.040 F

Objectifs : Les participants :

- ont approfondi et discuté leurs connaissances sur les thèmes principaux ;
- sont informés des développements actuels, des réglementations et des connaissances scientifiques ;
- ont eu des échanges techniques avec les acteurs du secteur.

Méthodes : Exposés, visite de postes et échange d'expériences.

Public cible : les personnes actives dans le domaine de la construction agricole et des équipements de ferme, ou sont intéressés par ces questions.

Remarques : Colloque commun d'AGRIDEA, ALB-CH, Agroscope et Suissemelio. La documentation du cours est disponible sous format pdf dans les deux langues. Lors des deux journées, les exposés seront traduits simultanément en français ou en allemand.

 **suissemelio**
Schweizerische Vereinigung für ländliche Entwicklung
Association suisse pour le développement rural
Associazione svizzera per lo sviluppo rurale



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Agroscope

 **agridea**
ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für landwirtschaftliches Bauen und Hoftechnik
Association Suisse pour la construction agricole
Associazione Svizzera per la costruzione agricola
Assoziaziun Svizra per la costruziun agricola

Mardi 5 novembre 2024

Dès 09.15	Emargement, café et croissants
10.00	Salutations <i>Direction du Strickhof</i> <i>Pius Fölmlí, président de l'ALB-CH</i>
10.10	Organisation et programme <i>Beat Steiner, AGRIDEA</i>
10.15 (1)	Révision partielle de l'ordonnance sur les améliorations structurelles 2024 <ul style="list-style-type: none"> Nouvelles mesures de la PA22+ Simplification administrative Stratégie d'amélioration structurelle 2030+ <i>Johnny Fleury, Office fédéral de l'agriculture OFAG</i>
	Changement du contexte général : Aménagement du territoire et coûts de construction
10.40 (2)	LAT 2 : des décisions du Parlement au projet d'ordonnance <ul style="list-style-type: none"> Focus sur les constructions hors zone à bâtir Stabilisation des constructions et de l'imperméabilisation, qu'est-ce que cela signifie pour l'agriculture ? <i>Samuel Kissling, Espace Suisse/ARE</i>
11.05 (3)	Contextes économiques des investissements dans l'élevage laitier <i>Benedikt Kramer, AGRIDEA</i>
11.40	Discussion sur le bloc thématique
12.00	Repas à la cantine du Strickhof
	Bâtiments et équipements pour l'élevage de porcs
13.30 (4)	Méthodes d'élevage des porcs - Défis en matière de climat d'étable et d'émissions <ul style="list-style-type: none"> Réalisations pour la ventilation, le refroidissement et l'épuration de l'air vicié Conséquences pour les planificateurs et les services spécialisés <i>Markus Bucheli, BBZN Hohenrain</i>
14.00 (5)	Nouvelle plate-forme d'information sur le porc <ul style="list-style-type: none"> Contenu mis à jour sur les bâtiments et les installations <i>Markus Rombach, Maïke Heuel AGRIDEA</i>
14.20	Discussion du bloc thématique
14.40 (6)	59e Assemblée générale de l'ALB-CH Aperçu et discussion sur les activités de l'association de travail <i>Pius Fölmlí, président et Beat Steiner, directeur de l'ALB-CH</i> Tous les participants au cours sont invités à y participer ! <div data-bbox="1241 1451 1396 1579" data-label="Image"> </div>
15.20	Pause café
	Systèmes d'élevage et bien-être des animaux
15.50 (7)	Évaluation de l'adéquation des séparations entre logettes pour vaches laitières <ul style="list-style-type: none"> Comparaison de différentes configurations de l'espace latéral de la tête et de la position de la barre de nuque analyse du comportement au coucher et au lever, ainsi que de la durée et de la fréquence des phases de repos <i>Pascal Savary, BLV, Centre spécialisé dans la détention convenable des animaux</i>
16.20 (8)	Les "sols à rainures" comme aire d'exercice pour les vaches laitières <ul style="list-style-type: none"> Expériences pratiques Évaluation de la qualité du nettoyage <i>Sabine Schrade et Michael Zähler, Agroscope</i>

16.50 (9)	Bien-être animal : la mise en place des pratiques relationnelles homme-animal <i>Luc Mirabito, IDELE</i>
17.20	Discussion sur le bloc thématique
17.30	Organisation <i>Beat Steiner, AGRIDEA</i>
17.35	Apéro WBK
19.15	Repas au Rössli Illnau , Kempptalstrasse 51, 8308 Illnau

Mercredi 6 novembre 2024

08.00	Emargement, café et croissants
08.15	Accueil et questions d'organisation <i>Beat Steiner, AGRIDEA</i>
	Energie : situation PV - mesures d'efficacité - instruments de promotion
08.20 (10)	Cadre juridique pour les installation de PV: nouveautés avec la loi sur l'électricité <ul style="list-style-type: none"> • Modification des conditions-cadres en matière d'aménagement du territoire et d'instruments de promotion <i>Wieland Hintz, Office fédéral de l'énergie OFEN</i>
08.50 (11)	Économies d'énergie dans l'élevage laitier - principaux leviers d'action <ul style="list-style-type: none"> • Affouragement, production laitière, climat de l'étable ... <i>Alfons Fübbecker, LWK Basse-Saxe</i>
09.30 (12)	AgroCleanTech – La plateforme pour les questions d'énergie et de climat en agriculture <i>Janine Thoma, AgroCleanTech</i>
09.55	Discussion sur le bloc thématique
10.10	Pause café
	Mesures techniques et constructives pour réduire les émissions dans les étables
10.40 (13)	Résultats des projets EmiDat et EmiMin et conclusions pour la pratique <i>Brigitte Eurich-Menden, KTBL</i>
11.15 (14)	CowToilet pour vaches laitières - Évaluation de la fonctionnalité et du bien-être animal <i>Michael Zähler et Sabine Schrade, Agroscope</i>
11.40	Discussion sur le bloc thématique
11.50	Organisation
12.00	Repas à la cantine du Strickhof
	Visite de postes sur divers thèmes
13.30	Les participants choisissent trois thèmes dans l'offre ci-dessous <i>Rotation des postes : 13h30-14h05, 14h10-14h45, 14h50-15h25</i>
(15)	Dimensionnement des silos d'ensilage - des besoins en fourrage à la technique de désilage en passant par la construction <i>Hanspeter Hug, Strickhof / Association d'ensilage SVS</i> <i>Beat Steiner, AGRIDEA</i>
(16)	Nids de porcelets/poste sevrage économes en énergie <i>Silvan Moser et Susanne Meese, Strickhof</i>
(17)	Travaux en hauteur - Sécurité structurelle des installations de silos - Appareils pour la sécurité en hauteur <i>Beat Burkhalter et Elias Müller, SPAA/agriss</i>
(18)	Traitement de la biomasse et installation de biogaz - Expériences de planification et d'exploitation <i>Albert Meier, Ökostrom Schweiz • Hanspeter Frey, Bio Gas Lindau AG</i>
15.30	Clôture du CPS 2024

Informations pratiques

Forfait cours

Membres d'ALB-CH ou collaborateurs d'organisations membres d'AGRIDEA et de l'OFAG, collaborateurs de centres de recherche et de formation :

- 200 CHF / jour

Autres participants :

- 280 CHF / jour

Inclus dans ce forfait de cours

Frais journaliers (comme les repas de midi, le café, les salles de cours, les traductions, les documents de cours **en format pdf**).

Frais supplémentaires :

Repas du mardi soir 5.11.2024 au Rössli Illnau : ca. CHF 40. –

Ces frais seront **facturés** selon l'inscription.

Remarque sur l'adhésion à l'ALB-CH

Comme on peut le voir ci-dessus, une adhésion à l'ALB-CH permet de bénéficier d'une réduction du tarif de cours d'un montant de **80 francs par jour**. Vous profitez en outre du vaste réseau de personnes et d'institutions de l'ALB-CH en Suisse et à l'étranger. En outre, vous recevez trois fois par an la BauNewsLetter et vous soutenez l'ALB-CH dans ses activités dans les domaines du conseil en construction, de la formation continue ainsi que des commissions spécialisées et des autorités.

Si vous n'êtes pas encore membre de l'ALB-CH, profitez dès maintenant de l'occasion pour y adhérer ; informations et demande à : alb-ch@agridea.ch

Inscription

[24.040 F](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA.

Vous les trouverez sur <https://www.agridea.ch/fr/termes-et-conditions/>

Délai d'inscription

25 octobre 2024

Informations

+41 (0) 052 354 97 30

kurse@agridea.ch

Possibilités d'hébergement

Pour des raisons d'organisation, les participants au cours sont priés de **réserver eux-mêmes leur** chambre d'hôtel.

Tourisme Suisse www.tourismus-schweiz.ch

Il n'y a **pas de service de transfert** vers les hôtels.

Vous recevrez **la facture** pour le forfait de cours et le dîner (si réservé) après le cours.

Vous payez directement sur place : chambre/petit déjeuner à l'hôtel que vous avez réservé.

L'annulation sans frais est possible jusqu'à une semaine avant le début du cours. En cas de désistement ultérieur, des frais de 100 CHF seront facturés pour couvrir les frais occasionnés. La facturation de frais supplémentaires, par exemple en raison de réservations déjà effectuées (restaurant et hôtel ; leurs conditions générales de vente s'appliquent), reste réservée. En l'absence de désistement ou en cas de participation partielle, la totalité du forfait de cours sera facturée.